



Résiliation de mon contrat mobile orange

Par **Aumercier**, le **02/10/2012 à 09:16**

Bonjour, rnrnau mois de septembre je me suis retrouvée au RSA n'ayant pas retrouvé de travail, et Ne pouvant pas régler ma facture de portable j'ai résilié mon contrat chez orange et maintenant on me demande les 6 mois restant du contrat donc 177E.rnLa Société de recouvrement intrum justitia va me prélever tout les mois 20e avec 418 par mois j'ai même pas le quoi de payer toutes mes factures que puis je faire merci de me répondre cordialement
Isabelle Aumercier

Par **alterego**, le **02/10/2012 à 14:17**

Bonjour rnrnJustifiez auprès d'Orange que vous ne percevez que le RSA ce qui vous a conduit à résilier l'abonnement. rnrnDemandez-lui de bien vouloir informer Intrum Justitia qu'il se désiste de son action. rnrnDans le cas contraire saisissez le juge de proximité. rnrnCordialement

Par **Tisuisse**, le **02/10/2012 à 15:38**

Bonjour, rnrnLisez aussi ceci : rnhttp://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm